



CANADIAN ENVIRONMENTAL LAW ASSOCIATION  
L'Association canadienne du droit de l'environnement

One University Avenue  
Lowell, Massachusetts 01854  
tél. 978.934.3224  
télec.: 978.934.3033

130, avenue Spadina, bureau 301  
Toronto, ON M5V 2L4  
tél. 416.960.2284  
télec. : 416.960.9392

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 29 septembre 2009

**Personnes ressources** : Karen Angelo, 978- 447-1438, Karen\_Angelo@uml.edu  
Fe de Leon, 416- 960-2284 poste 223 ou (cellulaire) 416- 624-6758, deleonf@cela.ca

### **Les politiques actuelles oublient de protéger les personnes et l'écosystème contre les substances chimiques toxiques contenues dans les Grands Lacs**

*Le présent rapport recommande de nouveaux efforts de prévention de la pollution afin de protéger les ressources des eaux limitrophes*

LOWELL, Mass. / TORONTO, Ontario – Selon un nouveau rapport publié aujourd'hui, les cadres actuels de réglementation des substances chimiques du Canada et des États-Unis ne protègent pas les personnes contre les nouvelles substances chimiques détectées dans les Grands Lacs.

Connues sous le nom de « substances chimiques préoccupantes », les substances telles que le triclosan, les ignifugeants, les siloxanes et les muscs ne sont que quelques-unes des substances chimiques qui sont détectées présentement. Ces contaminants proviennent principalement de l'usage et de l'élimination de produits utilisés couramment tels que : les produits pharmaceutiques, les pesticides, les cosmétiques, les produits d'hygiène personnelle et les produits en plastique. Les politiques et les méthodes de contrôle établies, telles que celles des usines d'épuration des eaux usées, n'ont pas été conçues pour gérer ces catégories de contaminants et, par conséquent, ils se retrouvent maintenant dans les eaux des Grands Lacs.

Le rapport conjoint du *Lowell Center for Sustainable Production* de l'Université du Massachusetts à Lowell et de l'Association canadienne du droit de l'environnement

recommande de nouvelles politiques régionales aux États-Unis et au Canada qui comprennent des solutions durables pour concevoir et produire des produits qui empêcheront les substances chimiques de se déverser dans le bassin des Grands Lacs. Ces solutions comprennent des mesures telles que : la prévention de la pollution, la réduction des substances toxiques, l'évaluation de solutions de rechange, le remplacement de produits plus sécuritaires et la chimie verte qui pourraient finalement éliminer les substances toxiques rémanentes et d'autres contaminants.

« Si les gouvernements ne prennent pas maintenant des mesures décisives au sujet de ces contaminants, il y a de fortes chances que les Grands Lacs subissent une autre catastrophe comme celle des BPC à un moment donné dans le futur », déclare Joel Tickner, coauteur du rapport, professeur agrégé à l'Université du Massachusetts à Lowell et directeur de projet au *Lowell Center for Sustainable Production*. « Le seul moyen pour éliminer vraiment les émissions de ces substances chimiques consiste à modifier les produits afin qu'ils ne contiennent pas de substances chimiques dangereuses ».

Les programmes actuels de gestion des substances chimiques continuent de lutter pour gérer les substances toxiques rémanentes telles que : les BPC, les dioxines et les furannes, le mercure et le plomb — toutes reconnues comme étant des menaces à long terme pour le bassin des Grands Lacs. Ces nouvelles « substances chimiques émergentes préoccupantes » s'ajoutent au fardeau.

« Nos études démontrent que les cadres de réglementation des substances chimiques, des deux côtés de la frontière, oublient de reconnaître les besoins uniques des Grands Lacs où vivent 40 millions de personnes qui comptent sur les lacs pour l'approvisionnement en eau potable et les activités économiques », affirme Fe de Leon, co-auteure du rapport et chercheuse à l'Association canadienne du droit de l'environnement. « Nous encourageons les gouvernements américain et canadien à élaborer un nouveau cadre fondé sur le principe de précaution et de prévention contre les menaces toxiques. Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada doit être réorienté afin de miser davantage sur la prévention à la source de l'utilisation de substances chimiques toxiques, et d'exiger le remplacement des substances chimiques et des technologies pour qu'elles soient plus sécuritaires. »

Le rapport présente une évaluation détaillée des politiques existantes, identifie les lacunes et élabore un canevas afin de protéger l'écosystème et la qualité de l'eau des Grands Lacs.

Le groupe de travail de la Commission mixte internationale sur les substances chimiques préoccupantes des Grands Lacs a commandé le rapport : « Le défi des substances chimiques préoccupantes dans le bassin des Grands Lacs : Une révision des politiques et des programmes relatifs aux substances chimiques du Canada et des États-Unis. » Le 7 octobre 2009, les délégués du groupe de travail présenteront les résultats à la réunion biennale de l'Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs à Windsor en Ontario, et examineront les problèmes avec le public afin de les rapporter au quinzième rapport biennal de la Commission.

Pour télécharger le rapport, visitez : [www.sustainableproduction.org](http://www.sustainableproduction.org) ou [www.cela.ca](http://www.cela.ca)

Le **Lowell Center for Sustainable Production of UMass Lowell** est pourvu d'une discipline rigoureuse, d'une recherche coopérative et de stratégies innovatrices afin de promouvoir des collectivités, des lieux de travail et des produits sains, humanitaires et respectueux des systèmes naturels. Le Centre est composé d'une faculté, d'employés et d'étudiants des cycles supérieurs de l'Université du Massachusetts à Lowell qui travaillent en collaboration avec des groupes de citoyens, de travailleurs, du monde des affaires, des organismes et des agences gouvernementales afin d'organiser des milieux de travail sains, des collectivités prospères et des entreprises viables qui garantiront un univers plus durable.

Visitez : <http://www.sustainableproduction.org>.

*Depuis 1970, l'Association canadienne du droit de l'environnement (ACDE), un organisme d'intérêt public à but non lucratif, a recours aux lois en vigueur pour protéger l'environnement et promouvoir les réformes en matière de droit de l'environnement. La clinique est aussi un centre d'assistance gratuit pour le public et elle intervient à des audiences et devant les tribunaux au nom de citoyens ou de groupes de citoyens qui ne pourraient autrement se permettre de payer une aide juridique. Fondée par l'Aide juridique Ontario, l'ACDE est l'une des 80 cliniques juridiques communautaires réparties dans l'ensemble de l'Ontario, dont 20 d'entre elles offrent des services dans des domaines spécialisés du droit. De plus, l'ACDE s'engage dans d'autres projets de réforme pédagogique et juridique. Visitez [www.cela.ca](http://www.cela.ca).*

*L'UMass Lowell, dotée d'une renommée nationale dans les sciences, l'ingénierie et les technologies, s'est engagée à former des étudiants vers le succès continu dans un monde diversifié. De plus, elle effectue des recherches et des activités de sensibilisation qui protègent l'environnement économique et social de la santé. L'UML offre à ses 11 000 étudiants plus de 120 choix de certificats, d'internats, de programmes combinés de cinq ans du baccalauréat à la maîtrise et des doctorats dans les facultés des Arts et sciences, d'ingénierie et de gestion, à l'École de santé et de l'environnement et à l'École supérieure d'enseignement. Visitez [www.uml.edu](http://www.uml.edu).*